

## Pour tenir vos résolutions, pensez à un plan d'action!



**MARJORIE MINET**

Vice-présidente, Services-conseils  
en gestion de patrimoine

Nouvelle année, nouvelles possibilités : alors que le retour à la normale tant désiré s'est étiré tout au long de 2021, le commencement de 2022 nous permet quand même de rêver un peu à ce qu'on souhaite accomplir au fil des semaines et des mois à venir. Pour tenir les résolutions prises en début d'année, rien ne vaut un plan d'action précis et pour atteindre vos objectifs financiers, votre équipe en gestion de patrimoine est une alliée.

On associe souvent la planification financière à la planification de la retraite. C'en est un aspect important, mais notre rôle est d'être présents pour vous et votre famille en tout temps, de la création à la transmission de votre patrimoine, en passant par sa croissance et sa protection. Nous pouvons être avec vous du début à la fin de votre vie financière.

Nous établissons avec vous un plan d'action concret qui peut vous permettre de vous mettre en mouvement de façon méthodique, en ligne avec vos aspirations. Des objectifs précis et datés peuvent vous servir à mesurer votre progression et à vous ajuster au besoin.

Ne minimisez pas la force de la planification dans votre vie financière; sur 15 ans et plus, la valeur des actifs d'un ménage qui bénéficie de conseils financiers sera 290 % plus élevée que celle d'un ménage non accompagné<sup>1</sup>. Une retraite au soleil? Un chalet près d'un lac pour y passer l'été avec les enfants ou les petits-enfants? Agir aujourd'hui peut vous rapprocher de vos ambitions plus que vous ne le pensez.

Vous cherchez des façons tangibles de concrétiser vos résolutions financières en ce début d'année? Vous trouverez des pistes intéressantes dans l'article de notre planificateur financier, Philippe Guérin<sup>2</sup>, qui vous propose quelques éléments de réflexion avant de rencontrer votre conseiller. Notre professionnel des marchés financiers, Jean-René Ouellet, nous donne un aperçu des rendements financiers potentiels pour 2022, et notre stratège d'investissement, Michel Doucet, fait le point sur l'économie et les marchés boursiers.

Fières de vous accompagner depuis 30 ans, les équipes de Valeurs mobilières Desjardins entament 2022 avec confiance, engagées à être à votre écoute et votre service en tout temps.

Je vous souhaite, à vous et vos proches, une année remplie de santé et de projets stimulants!

## Agir aujourd'hui peut vous rapprocher de vos ambitions



<sup>1</sup> The Gamma Factor and the Value of Financial Advice, Claude Montmarquette et Nathalie Viennot-Briot, CIRANO, 2016

<sup>2</sup> Planificateur financier pour Desjardins Cabinet de services financiers Inc.

## La barre est haute!



**JEAN-RENÉ OUELLET**  
Vice-président  
et stratège d'investissement

Les dernières années ont été clémentes pour les investisseurs. Non seulement un portefeuille équilibré a-t-il progressé de 8,0 % en 2021<sup>1</sup>, il a également crû à un rythme annualisé de 16,65 % (un an), 11,09 % (trois ans), 8,63 % (cinq ans), 8,33 % (dix ans) et 6,76 % (vingt ans). Cette solide performance a nourri les espoirs des investisseurs. Or, comme les petits caractères le rappellent souvent, le passé n'est pas garant du futur... et les attentes actuelles à l'égard des rendements à venir doivent être gérées avec beaucoup d'attention et d'humilité.

Le premier défi des rendements futurs est lié à l'exposition aux obligations. Depuis vingt ans, les obligations américaines à 10 ans ont maintenu un taux moyen de 3,2 %, contre 1,6 % actuellement. Au Canada, ceux-ci sont présentement de 1,7 % contre une moyenne de 2,9 % sur 20 ans. Ainsi, toute exposition aux obligations a peu de chances de rivaliser avec le passé. Celles-ci ont cependant toujours leur place en portefeuille, mais au lieu de contribuer aux rendements courants comme jadis, leur rôle pourrait désormais se limiter à la protection qu'elles procurent. Les obligations gouvernementales conservent l'avantage de gagner en valeur et de demeurer liquides lors de chocs des actions, offrant ainsi des occasions de rééquilibrage bénéfiques.

**Le passé n'est pas garant du futur... et les attentes actuelles à l'égard des rendements à venir doivent être gérées avec beaucoup d'attention et d'humilité**



Pour les actions, l'enjeu est plutôt leur évaluation actuelle. Bien qu'il n'y ait pas de relation entre les performances sur 12 mois et les ratios cours-bénéfice, ceux-ci convergent pourtant plus l'horizon s'étire. Sur une période de 10 ans, la relation tient très bien... plus on a payé cher au début et moins les rendements sont élevés. Certes, si les taux d'intérêt demeuraient bas, il pourrait être justifiable d'utiliser un ratio cours-bénéfice cible encore plus élevé. Par exemple, si le S&P 500 atteignait un ratio de 25 fois, alors l'indice phare américain pourrait toucher 5 500 points, ce qui représenterait un potentiel de rendement de près de 20 %. Cependant, il faut noter que les principaux indices s'échangent déjà au-delà des ratios historiques. Aux États-Unis, ils sont actuellement à 22 fois, comparativement à une moyenne historique de 16. En Europe, c'est 18 contre une moyenne de 13. Et au Canada, c'est presque 17 contre une moyenne de 14. Ainsi, la compression des ratios d'évaluation pourrait venir s'opposer à la progression des bénéfices dans l'évolution des cours boursiers.

Que reste-t-il alors comme autres possibilités pour l'investisseur? Les marchés financiers offrant peu de magie, celui-ci fait face à deux options. Primo, il peut revoir ses attentes de rendement à la baisse. Secundo, il peut opter pour des actifs plus risqués, ce qui s'accompagne d'une augmentation de l'incertitude à laquelle il est exposé.

Bien que les environnements économique et sanitaire soient plus reluisants qu'à pareille date l'an dernier, le milieu de l'investissement pose peut-être davantage de défis. Dans un tel contexte, la valeur du conseil prend tout son sens!

<sup>1</sup> En date du 31 octobre 2021.

## Rencontre de début d'année avec votre conseiller : comment vous y préparer?



**PHILIPPE GUÉRIN, PI. Fin.**  
Chef d'équipe en  
planification financière

Depuis déjà près de deux ans, nous faisons face à une situation que nul n'avait prévue. Cela ne signifie pas qu'il faut cesser de planifier, mais plutôt qu'il faut adapter notre planification et en parler avec ceux qui peuvent nous aider. Voici quelques pistes de réflexion pour rendre votre rencontre de début d'année avec votre conseiller plus productive.

### Tout événement a un impact financier

Plusieurs événements se produisent au cours d'une vie, dont certains provoquent des changements majeurs, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. Depuis 2020, nombreux sont ceux qui ont remis en question un ou des aspects de leur vie qui ne répondaient plus vraiment à leurs aspirations.

Considérant que ces changements engendrent inévitablement des conséquences financières, il est essentiel de réfléchir aux impacts des décisions que l'on s'apprête à prendre et d'en discuter avec son conseiller. Pour que vos placements et la planification fiscale travaillent au service de vos objectifs, il faut en parler.

### Les questions à se poser

Voici quelques exemples de questions dont les réponses peuvent donner matière à discussion, en raison des répercussions potentielles sur la gestion de votre patrimoine. Demandez-vous si des événements importants sont survenus depuis votre dernière rencontre avec votre conseiller et d'autre part, si des changements sont anticipés à court ou moyen terme.

Plus précisément, sur le plan personnel : avez-vous un nouveau partenaire de vie, une nouvelle cellule familiale? Attendez-vous l'arrivée de la cigogne ou l'un de vos enfants s'apprête-t-il à débiter des études supérieures ou à quitter la maison familiale?

Du côté professionnel, envisagez-vous une réorientation de carrière, un retour aux études? À moins que vous ne songiez à vous lancer en affaires? Quant à vos projets de retraite, ont-ils changé? Sont-ils devancés ou retardés?

En ce qui concerne vos biens, quelles sont vos intentions? Comptez-vous acquérir ou vendre une résidence, un immeuble ou un autre type de bien, comme une collection de valeur par exemple?

Par ailleurs, souhaitez-vous soutenir une cause en particulier? Est-ce que certains éléments du testament ou du mandat d'inaptitude doivent être revus? Avez-vous de nouvelles obligations financières ou légales, en lien avec le décès ou la maladie d'un proche?

## Pour que vos placements et la planification fiscale travaillent au service de vos objectifs, il faut en parler.

Si vous êtes entrepreneur, qu'en est-il du flux monétaire pour l'année? Avez-vous des projets d'expansion? Y aura-t-il des changements parmi les actionnaires ou dans l'équipe de gestion? Est-ce que vous envisagez le transfert de votre entreprise? Si oui, avez-vous un plan de transfert établi, avec des échéanciers connus?

### Planifier plutôt que de réagir

Quels que soient vos projets pour l'année à venir, il est préférable d'en parler avec votre conseiller avant de les réaliser. Selon la nature de ceux-ci, il sera en mesure d'évaluer la situation afin de déterminer les actions à poser et les stratégies à adopter, tout en pouvant veiller à ce que votre portefeuille de placements soit en ligne avec vos objectifs. Votre conseiller peut aussi être un allié lorsqu'il s'agit d'optimiser les autres aspects de la gestion de votre patrimoine, car celui-ci ne se limite pas à vos placements. Vous pourrez avoir l'esprit tranquille, et ce, quoi qu'il arrive.

**Action à poser : Planifier la première rencontre de 2022 avec votre conseiller dès maintenant!**

## L'économie mondiale portée par la demande domestique



### MICHEL DOUCET

Vice-président, Stratège d'investissement et Gestionnaire de portefeuille

Les acquis de la crise financière de 2008 ont donné le ton à un interventionnisme public robuste lorsque la COVID-19 s'est annoncée en 2020. Afin de prévenir un effet domino sur l'offre et la demande, les gouvernements ont ouvert les coffres des finances publiques et les banques centrales ont déployé un arsenal monétaire sans limites pour soutenir les individus et les entreprises et préserver la fluidité des marchés financiers. Ces mesures ont transformé le choc de la pandémie en une éclipse économique.

La demande domestique demeurera une bougie d'allumage pour le cycle économique mondial cette année. En Amérique du Nord, le surplus d'épargne des ménages contribuera à dynamiser la consommation et à absorber une partie de l'augmentation des prix. Jamais les ménages n'auront été aussi riches au sortir d'une récession; leur contribution à l'économie est une force à reconnaître.

### Décélération de la croissance en vue pour 2022

Globalement, la croissance décélérera à 4,0 % en 2022 (2021 : 5,8 %). Les économies avancées croîtront au rythme de 3,4 % en 2022 (4,8 % en 2021). Le rythme de croisière ralentira aussi dans les pays émergents; de 6,4 % à 4,5 % en 2022.

La pandémie a mis en évidence la fragilité d'une offre globale fondée sur le « juste à temps », la délocalisation

de la production et la dépendance aux chaînes de transport. La pénurie de main-d'œuvre est un phénomène qui exacerbe le déséquilibre entre l'offre et la demande. Ce contexte nécessitera une intervention conjointe des gouvernements (immigration, formation de la main-d'œuvre) et des entreprises (attraction et rétention des travailleurs, automatisation, robotisation, intelligence artificielle et production locale) pour compenser les départs à la retraite.

### Changement important sur le marché du travail

Le balancier de l'offre et de la demande est désormais favorable aux travailleurs. Ceux-ci modélisent le marché du travail selon leurs besoins et leurs valeurs; une tendance nouvelle pour les employeurs. Ce renversement de situation aura une incidence haussière sur les prix à la production et à la consommation dans les années à venir, mais aussi sur le positionnement concurrentiel, la rentabilité des entreprises et la politique monétaire.

Les prochaines années seront aussi porteuses d'une évolution sociétale et économique. Les inégalités de revenu, les changements climatiques et l'investissement socialement responsable seront au cœur des grandes réflexions.

Cette toile de fond est positive pour les actions, particulièrement celles de style valeur et celles des secteurs financier, des ressources et industriel. Les États-Unis et le Canada sont bien placés pour en tirer avantage. Le marché obligataire s'ajustera en raison de la diminution du degré de détente monétaire. La tendance des taux d'intérêt et du prix des ressources sera à la hausse sur un horizon de 6 à 12 mois.



Siège social  
1170, rue Peel, bureau 300  
Montréal (Québec) H3B 0A9



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

Mise en garde: Ce document s'appuie sur des informations publiques obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins, et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux sont donnés à titre indicatif seulement, car ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marché. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins ne constituent aucunement une prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et prévisions figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).